

Mardi 28 juin 2016

La Métropole dédommage les usagers des transports en commun et organise la continuité du service

Du 14 mars au 7 juin 2016 les mouvements de grève perlée (1 heure par jour) au sein de la société TCAR ont pénalisé fortement les voyageurs du réseau Astuce. Alors que la Métropole agit et investit massivement pour renforcer l'offre et la qualité des transports, ces perturbations répétées ont eu un impact négatif sur le développement de l'usage des transports en commun. C'est pourquoi la Métropole a décidé de dédommager les clients abonnés du Réseau Astuce.

Les bénéficiaires de ce dédommagement sont les voyageurs titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel Astuce (hors abonnement Elbeuf) en cours de validité entre le 14 mars et le 7 juin 2016, c'est à dire pendant la période des différents mouvements de grève : du 14 au 31 mars 2016, du 18 avril au 4 mai 2016, du 30 mai au 7 juin 2016.

Ce dédommagement se fera sous forme d'un avoir déductible du prochain abonnement sur le réseau Astuce ou de tout achat de titre de transport. Il sera valable jusqu'au 31 juillet 2017 et pourra être transmis à toute personne du choix de l'abonné. Le coût pour la Métropole est estimé à 325 000 €.

Pour en bénéficier, il suffira de remplir un formulaire sur le site www.reseau-astuce.fr ou dans l'une des agences Astuce*. Après vérification de la validité de l'abonnement, un avoir sera adressé par email aux clients abonnés au titre des désagréments rencontrés au cours de leurs déplacements.

Cet avoir sera d'une valeur de :

- 50% du prix mensuel de l'abonnement pour les détenteurs d'un abonnement annuel, (Jeune -12 ans 365 jours, Jeune -17 ans 365 jours, Demi-tarif 365 jours, Sésame 365 jours, Plan de Déplacements Entreprise 365 jours, PDE Demi-tarif 365 jours)
- 7€ pour les détenteurs d'un abonnement « Sésame 31 jours »,
- 4€ pour les détenteurs d'un abonnement « Demi-tarif 31 jours »,
- 5€ pour les détenteurs d'un abonnement « PDE 31 jours »,
- 3€ pour les détenteurs d'un abonnement « PDE Demi-tarif 31 jours ».

Cette opération exceptionnelle fera l'objet d'une campagne d'information (bornes d'information voyageurs, intérieur des véhicules, création d'une rubrique sur le site internet...).

* Agence Astuce Théâtre des Arts - 9 rue Jeanne d'Arc - Rouen - 02 35 52 52 52
Espace Transport Elbeuf - 55 rue Jean Jaurès - Elbeuf - 02 32 96 51 51
Point de vente Astuce Duclair - 102 rue Guy de Maupassant - Duclair

Une organisation de la continuité du service

La Métropole réaffirme son attachement à la qualité et la continuité du service public des transports en commun. Dans ce cadre, elle demande à la TCAR de mettre en place, conformément à la possibilité prévue par le Code des Transports, un système d'organisation de la continuité du service de façon à limiter la gêne occasionnée aux voyageurs.

Ce service garanti en cas de grève ou de perturbation sera organisé grâce à la déclaration par les salariés au plus tard 48 heures avant le début de la grève, de leur intention d'y participer.

Niveau de service en cas de perturbations

	Itinéraire	Situation actuelle		Pourcentage de conducteurs présents						
		Fréquence	Parc	70%		40%		20%		
				Fréquence	Parc	Fréquence	Parc	Fréquence	Parc	
M	Boulingrin - Braque	06:00	11	08:45	7	15:00	4	30:00	2	
	Boulingrin - Technopôle	06:00	12	08:45	9	15:00	5	30:00	3	
			23		16		9		5	
T1	Mt Malades - Boulingrin	03:45	20	05:30	14	10:00	8	20:00	4	
T2	Victor Schoelcher - Tamarelle	06:00	19	08:00	14	14:00	8	28:00	4	
T3	Monet - Durécu	06:00	17	08:00	13	15:00	7	25:00	4	
			56		41		23		12	
F2	Tamarelle - C.commercial / Vatine	08:15	13	08:00	13	15:00	7	26:00	4	
	Hotel de ville - Vatine	08:15	5							
F1	Rouges Terres - Zénith	08:30	13	12:00	9	22:00	5	37:00	3	
F3	Pole Multimodal - TDA	06:45	18	09:30	13	18:00	7	30:00	4	
F4	Hameau Frévaux - Mt Riboudet	13:15	7	18:00	5	30:00	3	45:00	2	
F5	Théâtre des Arts - Lycée Gallée	08:30	9	13:00	6	20:00	4	40:00	2	
			65		46		26		15	
5	J.Verne-Eude - Martainville	24:45	6	40:00	4	0:50:00	3	1:29:00	2	
	Martainville - R. Eude	24:45		40:00		0:50:00		1:29:00		
6	Beauvoisine - Bouttières	12:00	11	17:00	8	34:00	4	1:05:00	2	
8	le lacroix - Ecole Moulin	31:00	10	45:00	7	1:15:00	4	2:30:00	2	
	le lacroix - Lgs Vallons	31:00		45:00		1:15:00		2:30:00		
11	Grand Val - Petit Pont	16:15	9	25:00	6	36:00	4	1:15:00	2	
13	Ecole Musique - Prefecture	34:00	7	50:00	5	1:20:00	3	2:00:00	2	
	Belbeuf - Prefecture	34:00		50:00		1:20:00		2:00:00		
20	Le Chapitre - Rue de l'Eglise	12:30	9	19:00	6	28:00	4	55:00	2	
22	Boulingrin - Bois Tison	26:00	4	30:00	3	45:00	2	1:30:00	1	
40	La Varenne - Boulingrin	14:30	6	22:00	4	45:00	2	30:00	1	
41	la Bastille - Anc. Mare	19:00	4	25:00	3	40:00	2	1:20:00	1	
			66		46		28		15	
TOTAL PARC				210	149		86		47	